

POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ

Au-delà de nos domaines d'activités et de notre volonté à toujours construire de meilleurs projets pour nos clients, au sein de **TOPP** le bien-être de tous et l'engagement à bâtir une culture en santé et sécurité demeure une priorité de tous les instants. Nous instaurons régulièrement de nouvelles stratégies de gestion, des processus et des procédures afin d'améliorer les conditions de travail et offrir un environnement sécuritaire pour tous. La santé de nos employés et la prévention des risques au travail sont des sujets fondamentaux pour la direction et les employés et font partie intégrante de nos valeurs. Nous ne cessons de mettre l'accent sur la nécessité pour les employés de participer au repérage, à la prévention et à l'élimination des dangers et des risques de blessures, et de rendre des comptes en cette matière. Nous nous y engageons quotidiennement!

Notre engagement concret

- **S'ASSURER** d'être conforme aux lois et règlements en vigueur en matière de santé-sécurité ainsi qu'aux règles, consignes, procédures et méthodes de l'entreprise et de ses clients en matière de qualité et de santé et sécurité.
- **IDENTIFIER** les dangers, **ANALYSER** et **GÉRER** les risques pour les diminuer, voir les éradiquer.
- **FORMER** et **INFORMER** les employés, les sous-traitants et toute personne entrant sur nos chantiers des normes en vigueur en santé et sécurité et **S'ASSURER** que les sous-traitants en soient informés, qu'ils respectent et s'engagent à adopter les mêmes principes de notre entreprise, c'est-à-dire d'avoir des lieux de travail sécuritaires en respectant les normes établies.
- **FOURNIR** les outils et les équipements adéquats à nos employés afin qu'ils puissent en tout temps accomplir leurs tâches de manière sécuritaire et responsable d'un point de vue santé et sécurité.
- **CONSTRUIRE** avec nos employés une culture durable et responsable.

Nos actions

La direction de **TOPP** impose les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé au travail à tous ses employés et collaborateurs impliqués. La direction fournit à son personnel la formation, l'information, les outils, les équipements de protection et l'encadrement pour réaliser le travail à accomplir de façon sécuritaire, car ce sont des prérequis pour une bonne coopération et une ouverture d'esprit en santé et sécurité au travail.

Chaque employé est responsable de la qualité de son travail, de sa sécurité et, par ses actions, contribue à l'atteinte d'un environnement de travail sain et sécuritaire. Tous les membres de l'organisation participent au succès de la présente politique et font de la santé et la sécurité ainsi que de la qualité et l'amélioration continue une partie intégrante de leur travail quotidien.

Notre surveillance

À titre de président de **TOPP**, j'ai le devoir d'assumer l'implantation et la mise en œuvre de cette politique par l'utilisation de moyens appropriés au maintien de cette volonté affirmée de l'entreprise.

Joël Prud'homme